



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4470

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) pour son programme d'actions 2014

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Coulon

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4470**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) pour son programme d'actions 2014**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) est une association de type loi de 1901 qui a été fondée en 1994 par 7 associations de protection de la nature et du cadre de vie, par la Communauté urbaine de Lyon et le Département du Rhône qui en sont membres de droit.

La MRE a pour objet la protection et l'amélioration de l'environnement (protection des espaces naturels, des paysages, de la faune et de la flore sauvage, la protection et l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et semi-urbain).

a) - Objectifs

L'association organise et accueille des actions d'animation sur 2 sites : la MRE et le Grand moulin de l'Yzeron.

La MRE est installée rue Sainte Hélène et occupe des locaux mis à disposition par la Communauté urbaine et le Département. La MRE accueille des expositions, conférences et propose l'accès à une bibliothèque de l'environnement (5 000 ouvrages).

Le Grand moulin de l'Yzeron appartient à la Communauté urbaine et est mis à la disposition de l'association. C'est un lieu permanent de pédagogie, d'éducation et d'observation du milieu naturel.

L'activité de l'association rejoint les compétences exercées par la Communauté urbaine au titre de l'article L 5215-20 du code général des collectivités territoriales.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

L'association est intervenue selon les différents axes présentés dans son programme d'activité 2013 :

- manifestations "grand public",
- conférences et expositions,
- éducation à l'environnement,
- animations sur le site du Grand moulin de l'Yzeron.

Bilan intermédiaire (octobre) des actions 2013

Les manifestations "grand public" se sont tenues conformément au programme d'activité notamment :

- le salon "Primevère" a attiré plus de 400 personnes sur son stand et 340 personnes ont assisté aux conférences,
- les "Journées mondiales des zones humides",
- les journées européennes du patrimoine ont réuni, quant à elles, plus de 610 personnes sur 2 jours.

Concernant les conférences et expositions, les objectifs ont été légèrement revus à la baisse. En effet, au 31 octobre 2013, l'association a réalisé 12 conférences sur les 20 programmées. Une conférence a été annulée à la demande de la Communauté (Ruchers observatoires), une autre reportée (déplacements dans le PLU-H). Les conférences ont réuni, en moyenne, un public de 39 participants par soirée. D'autre part, 8 expositions ont été organisées pour 6 programmées.

Les objectifs du volet "éducation à l'environnement" ont été en partie tenus en termes d'animations scolaires au travers, d'une part, des "mercredis de l'environnement" (20 ateliers tenus sur 28 programmés), d'autre part, avec les ateliers éco-citoyens.

Sur le site du Grand moulin de l'Yzeron, 169 animations ont été organisées sur 162 programmées et ont rassemblé 3 662 personnes. Le fort impact de la pluie quasi constante en début de saison a entraîné une baisse du nombre de balades nature, soit 19 sur 28 programmées (7 annulations).

c) - Programme d'actions pour l'année 2014 et plan de financement prévisionnel

Pour 2014, le programme prévisionnel d'activité s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec notamment :

- 9 manifestations "grand public" (Journée mondiale des zones humides, fête de la science, etc.),
- 20 conférences,
- accueil d'expositions (6 expositions),
- réseau documentaire (catalogue documentaire en ligne, etc.),
- bibliothèque de l'environnement (aide à la consultation, prêt, soutien documentaire.. etc.),
- communication (lettre d'information, site internet),
- réorganisation de l'utilisation des locaux (bureaux, salle d'accueil du public, stockage de matériel pédagogique et documentation),
- animation grand public au centre d'initiation à la nature : 24 sorties nature et accueil du public sur 30 week-ends,
- ateliers pédagogiques grand public : 28 pour les enfants, 6 pour les adultes,
- éducation à l'environnement concernant :
 - . la MRE : 180 animations destinées aux écoles et accueils collectifs de mineurs,
 - . le Grand moulin de l'Yzeron : 180 animations scolaires et loisirs, 2 stages nature.

Les principaux éléments financiers prévisionnels de l'association pour l'exercice 2014 sont les suivants, présentés comparativement aux prévisions 2013 :

Budget prévisionnel	Montant 2013 (en €)	Montant 2014 (en €)	Evolution
Produits	791 741	796 875	+ 0,65 %
subvention Communauté urbaine de Lyon	294 277	296 606	+ 0,80 %
autres subventions	407 137	418 784	+ 2,86 %
autres produits	90 327	81 485	- 10,85 %
Charges	791 741	796 875	+ 0,65 %
charges de fonctionnement	485 781	492 114	+ 1,30 %
charges salariales	305 960	304 761	- 0,39 %

La baisse des produits prévisionnels (poste "autres produits") est liée à l'absence de recettes publicitaires, à une baisse des frais de fonctionnement refacturés aux associations utilisant les mises à disposition de la MRE, ainsi qu'à une perte des recettes sur les animations grand public du Grand moulin de l'Yzeron.

La masse salariale est stable et les charges de fonctionnement sont en légère augmentation (cela concerne les postes entretien, maintenance et réparation ainsi que le poste communication externe pour la MRE).

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 296 606 € au profit de l'association de gestion de la MRE dans le cadre de son activité pour l'année 2014. Cette subvention est en hausse de 0.80 % par rapport à 2013, le budget de l'association prévoyant des travaux supplémentaires de rénovation du Grand moulin de l'Yzeron.

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 296 606 € au profit de l'association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) dans le cadre de son programme d'actions pour 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la MRE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 830 - opération n° OP27O0102.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.